

lenovo

**Clé mémoire USB 2.0 Security
Guide d'utilisation**

lenovo

**Clé mémoire USB 2.0 Security
Guide d'utilisation**

Remarque

Les captures d'écran de ce manuel ne sont pas disponibles en français à la date d'impression.

Première édition - Juillet 2007

© Copyright Lenovo 2006, 2007.

Portions © Copyright International Business Machines Corporation 2005.

All rights reserved.

Table des matières

Avis aux lecteurs canadiens	v	Création d'une clé mémoire d'amorçage	4-1
Préface	ix	Amorçage de l'ordinateur avec la clé mémoire Security	4-1
Chapitre 1. Préface	1-1	Identification des incidents	4-2
Chapitre 2. Installation de la clé mémoire	2-1	Maintenance et assistance.	A-1
Installation/Désinstallation du logiciel KeyLock	2-1	Enregistrement de votre option	A-1
Utilisation de KeyLock	2-2	Support technique en ligne.	A-1
Création de la zone sécurisée	2-3	Support technique téléphonique	A-1
Utilisation de la zone sécurisée	2-4	Garantie Lenovo	B-1
Déconnexion de la zone sécurisée.	2-4	Garantie	B-4
Option de sécurisation de l'ordinateur	2-5	Annexe à la Garantie pour le Mexique	B-6
Fonction de protection contre l'écriture	2-6	Remarques	C-1
Chapitre 3. Zone sécurisée et hibernation/suspension du système	3-1	Directive ROHS pour la Chine	C-2
Modification de la zone sécurisée	3-2	Informations sur le recyclage	C-2
Foire aux questions (FAQ)	3-3	Marques	C-2
Chapitre 4. Utilisation de l'utilitaire d'amorçage de clé mémoire	4-1	Bruits radioélectriques	D-1
		Déclaration de conformité de la Federal Communications Commission (FCC)	D-1

Avis aux lecteurs canadiens

Le présent document a été traduit en France. Voici les principales différences et particularités dont vous devez tenir compte.

Illustrations

Les illustrations sont fournies à titre d'exemple. Certaines peuvent contenir des données propres à la France.

Terminologie

La terminologie des titres peut différer d'un pays à l'autre. Reportez-vous au tableau ci-dessous, au besoin.

France	Canada
ingénieur commercial	représentant
agence commerciale	succursale
ingénieur technico-commercial	informaticien
inspecteur	technicien du matériel

Claviers

Les lettres sont disposées différemment : le clavier français est de type AZERTY, et le clavier français-canadien, de type QWERTY.

Paramètres canadiens

Au Canada, on utilise :

- les pages de codes 850 (multilingue) et 863 (français-canadien),
- le code pays 002,
- le code clavier CF.

Nomenclature

Les touches présentées dans le tableau d'équivalence suivant sont libellées différemment selon qu'il s'agit du clavier de la France, du clavier du Canada ou du clavier des États-Unis. Reportez-vous à ce tableau pour faire correspondre les touches françaises figurant dans le présent document aux touches de votre clavier.

France	Canada	Etats-Unis
 (Pos1)		Home
Fin	Fin	End
 (PgAr)		PgUp
 (PgAv)		PgDn
Inser	Inser	Ins
Suppr	Suppr	Del
Echap	Echap	Esc
Attn	Intrp	Break
Impr écran	ImpEc	PrtSc
Verr num	Num	Num Lock
Arrêt défil	Défil	Scroll Lock
 (Verr maj)	FixMaj	Caps Lock
AltGr	AltCar	Alt (à droite)

Recommandations à l'utilisateur

Ce matériel utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence. Il risque de parasiter les communications radio et télévision s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du constructeur (instructions d'utilisation, manuels de référence et manuels d'entretien).

Si cet équipement provoque des interférences dans les communications radio ou télévision, mettez-le hors tension puis sous tension pour vous en assurer. Il est possible de corriger cet état de fait par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter l'antenne réceptrice ;
- Déplacer l'équipement par rapport au récepteur ;
- Éloigner l'équipement du récepteur ;
- Brancher l'équipement sur une prise différente de celle du récepteur pour que ces unités fonctionnent sur des circuits distincts ;
- S'assurer que les vis de fixation des cartes et des connecteurs ainsi que les fils de masse sont bien serrés ;
- Vérifier la mise en place des obturateurs sur les connecteurs libres.

Si vous utilisez des périphériques non Lenovo avec cet équipement, nous vous recommandons d'utiliser des câbles blindés mis à la terre, à travers des filtres si nécessaire.

En cas de besoin, adressez-vous à votre détaillant.

Le fabricant n'est pas responsable des interférences radio ou télévision qui pourraient se produire si des modifications non autorisées ont été effectuées sur l'équipement.

L'obligation de corriger de telles interférences incombe à l'utilisateur.

Au besoin, l'utilisateur devrait consulter le détaillant ou un technicien qualifié pour obtenir de plus amples renseignements.

Brevets

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans le présent document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.
500 Park Offices Drive, Hwy. 54
Research Triangle Park, NC 27709
Etats-Unis
Attention: Lenovo Director of Licensing*

Assistance téléphonique

Pour toute question ou pour obtenir de l'assistance, veuillez composer le 1 866 428-4465.

Préface

Le présent manuel contient des instructions pour l'installation et l'utilisation de la clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo.

Le coffret de votre option contient les éléments suivants :

- Clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo
- CD associé à la clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo
- *Guide de démarrage rapide*

Si l'un des éléments est manquant ou endommagé, prenez contact avec votre point de vente. N'oubliez pas de conserver votre preuve d'achat, car elle peut être requise pour la garantie.

Le présent Guide d'utilisation est disponible sur le CD de la clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo.

Chapitre 1. Préface

La clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo est une unité de stockage USB portative de petite taille qui vous permet de partager des données entre un portable et un ordinateur de bureau doté d'un port USB fonctionnel, sans utiliser de disquette. Cette clé mémoire vous offre un espace de stockage pour vos textes, présentations, feuilles de calcul ou fichiers multimédia. Elle permet également de créer une zone sécurité pour y stocker vos documents avec chiffrement.

Le présent manuel explique comment installer et utiliser la clé mémoire USB 2.0 Security sous Microsoft Windows 2000 Professionnel, Windows XP et Windows Vista.

Chapitre 2. Installation de la clé mémoire

Votre ordinateur doit présenter la configuration requise suivante pour que vous puissiez installer et utiliser la clé mémoire :

- Un des systèmes d'exploitation suivants :
 - Windows 2000 SP4
 - Windows XP SP2
 - Windows Vista
- 20 Mo d'espace disque disponible (sur l'unité C)
- Accès à l'unité principale (en général, l'unité C)
- Port USB 2.0 disponible

Sous Windows 2000, Windows XP et Windows Vista, le support de la clé mémoire USB 2.0 Security est intégré, et aucun pilote de périphérique n'est requis. Connectez la clé mémoire au port USB. La clé mémoire est désormais prête et apparaît comme un disque amovible avec un identificateur alphabétique (par exemple, E:), comme illustré ci-dessous.



Installation/Désinstallation du logiciel KeyLock

KeyLock est pris en charge sur la clé mémoire USB 2.0 Security. Si votre clé mémoire prend en charge KeyLock, assurez-vous que vous disposez de sa dernière version, que vous pouvez télécharger à partir du site <http://www.Lenovo.com/pc/support>.

KeyLock est préinstallé sur la clé mémoire USB 2.0 et également fourni sur le CD livré avec la clé.

Pour installer KeyLock, procédez comme suit :

1. Insérez le CD fourni avec la clé dans l'ordinateur, puis connectez la clé mémoire au port USB de l'ordinateur.
2. Une fois le CD inséré, un écran s'affiche automatiquement. A gauche de l'écran, cliquez sur **Software**.

3. Cliquez sur **Install KeyLock software**.
4. La fenêtre d'installation du logiciel s'affiche. Lisez-en attentivement le contenu. Cliquez sur **NEXT**.
5. Suivez les instructions de la fenêtre qui s'affiche. Cliquez sur **NEXT** pour continuer.
6. Cliquez sur **RESTART** pour redémarrer votre ordinateur. L'installation est terminée. KeyLock est maintenant disponible sur la clé mémoire.

Pour désinstaller KeyLock à partir du CD, procédez comme suit :

1. Insérez le CD fourni avec la clé dans l'ordinateur, puis connectez la clé mémoire au port USB de l'ordinateur.
2. Une fois le CD inséré, un écran s'affiche automatiquement. A gauche de l'écran, cliquez sur **Software**.
3. Cliquez sur **Install KeyLock software**.
4. La fenêtre d'installation du logiciel s'affiche. Lisez-en attentivement le contenu. Cliquez sur **Next**.
5. Sélectionnez **Uninstall KeyLock from this computer**. Cliquez sur **NEXT**.
6. Suivez les instructions de la fenêtre qui s'affiche. Cliquez sur **NEXT** pour continuer.
7. Cliquez sur **RESTART** pour redémarrer votre ordinateur. La désinstallation est terminée. KeyLock a été supprimé de la clé mémoire.

Remarques :

1. Sauvegardez tous les documents ouverts et fermez toutes les applications avant de procéder à l'installation ou à la désinstallation du logiciel.
2. Connectez-vous au système d'exploitation en tant qu'administrateur pour pouvoir installer ou désinstaller le logiciel.
3. Toutes les données de la clé mémoire sont effacées lors de l'installation ou de la désinstallation du logiciel KeyLock. Si vous souhaitez conserver vos données, déconnectez la clé de l'ordinateur avant de procéder à ces opérations.

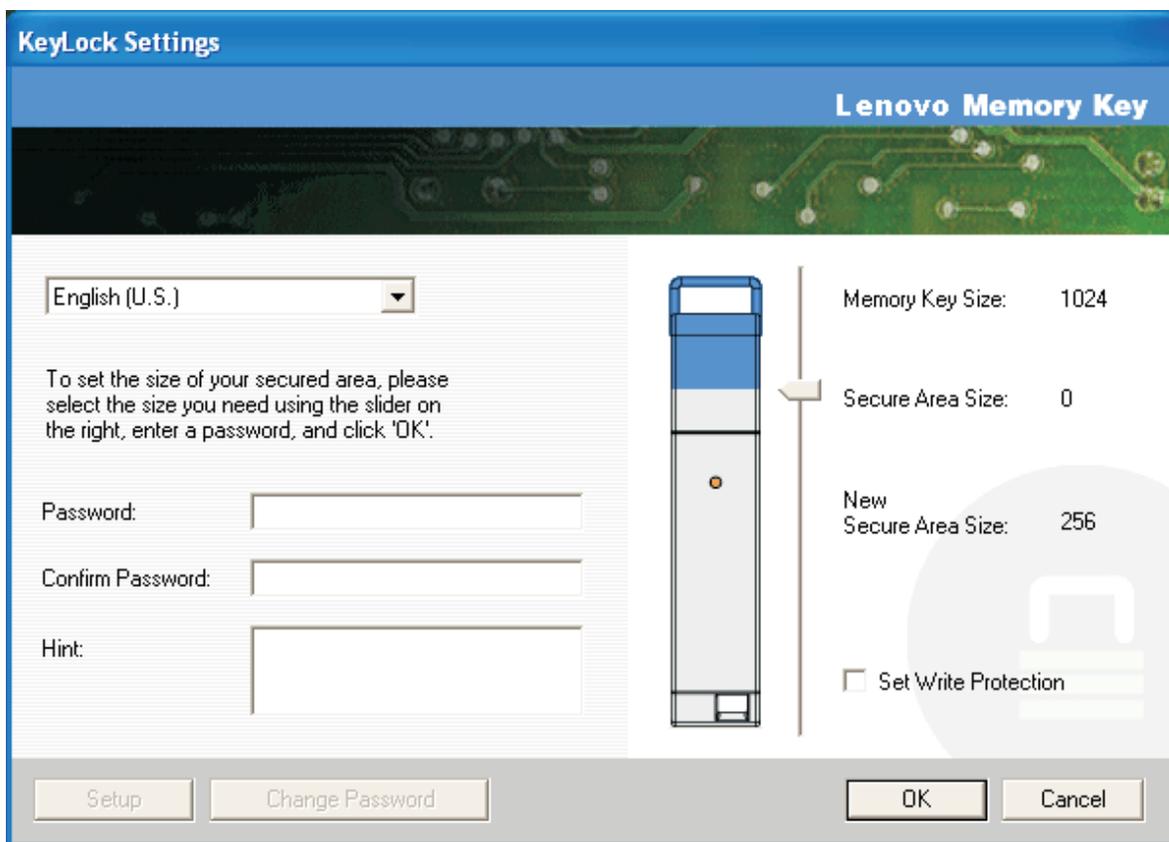
Utilisation de KeyLock

KeyLock vous permet de créer sur votre clé mémoire USB 2.0 Security une zone sécurisée protégée par mot de passe, et d'y accéder.

Avertissement : Lors de la création de la zone sécurisée, la clé mémoire est formatée et toutes les données sont perdues. Sauvegardez les fichiers avant de créer la zone sécurisée.

Création de la zone sécurisée

1. Sélectionnez l'unité de disquette amovible que vous avez affectée à votre clé mémoire et cliquez deux fois sur l'icône **KeyLock**.
2. Sélectionnez votre langue préférée dans la fenêtre de langues et cliquez sur **OK**. Les langues prises en charge sont l'anglais, le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le portugais, le chinois (traditionnel et simplifié) et le japonais.
3. Cliquez sur **OK** pour continuer une fois que vous avez lu la fenêtre de bienvenue de KeyLock.
4. Tapez les informations suivantes dans les zones correspondantes de la fenêtre KeyLock Settings :
 - a. Votre mot de passe (obligatoire)
 - b. Votre mot de passe de confirmation (obligatoire)
 - c. Un indice pour vous souvenir de votre mot de passe
 - d. Déplacez le curseur (vers le haut ou vers le bas) sur la barre de défilement de la clé mémoire pour créer votre zone sécurisée en indiquant sa taille.

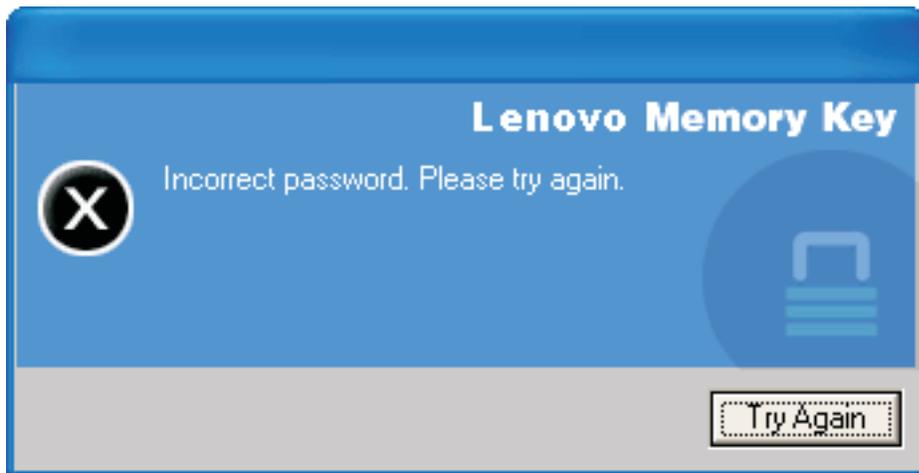


5. Une fois que vous avez défini la taille de la zone sécurisée, cliquez sur **OK**.
6. Pour poursuivre le paramétrage, cliquez sur **OK**. Une fois le paramétrage terminé, cliquez à nouveau sur **OK**. Vous pouvez maintenant vous connecter à votre zone sécurisée.

Utilisation de la zone sécurisée

Pour utiliser votre zone sécurisée, procédez comme suit :

1. Cliquez deux fois sur l'icône de **connexion à KeyLock** de la clé mémoire. La fenêtre de connexion à KeyLock s'ouvre.
2. Pour vous connecter à votre zone sécurisée, tapez votre mot de passe et cliquez sur **OK**. Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur **Hint**. Si vous tapez un mot de passe incorrect, un message s'affiche indiquant que le mot de passe entrée est incorrect (voir ci-dessous).



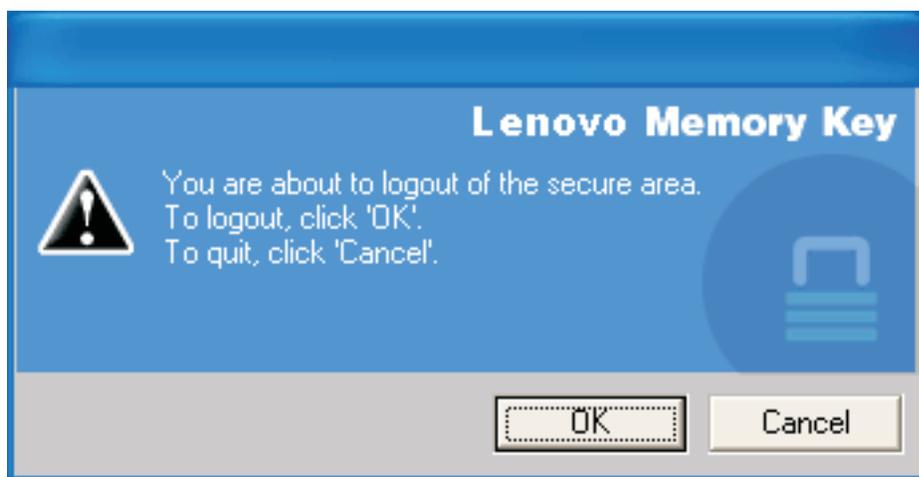
3. Une fois le mot de passe correct entré, vous entrez dans la zone sécurisée.

Remarque : Vous savez que les fichiers que vous visualisez se trouvent dans la zone sécurisée lorsque tous leurs noms sont mis en évidence.

Déconnexion de la zone sécurisée

Pour vous déconnecter de la zone sécurisée, procédez comme suit :

1. Cliquez deux fois sur l'icône de **déconnexion de KeyLock** de la clé mémoire.
2. Le message suivant s'affiche.



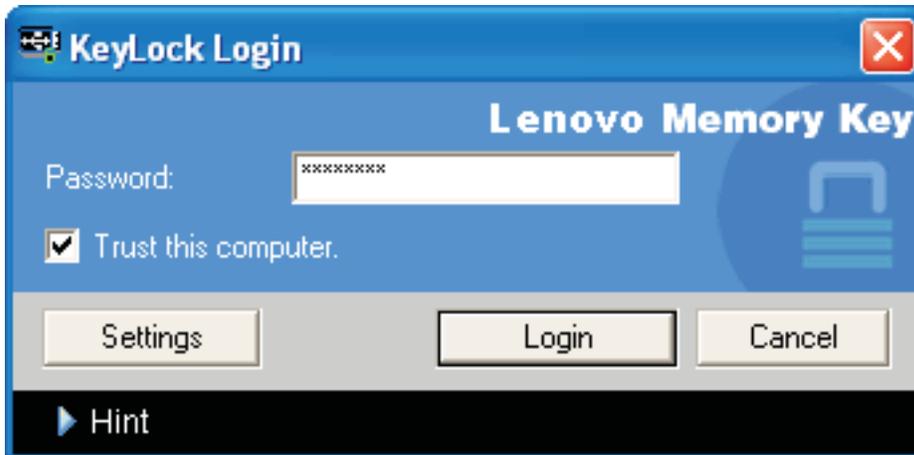
3. Cliquez sur **OK** pour quitter la zone sécurisée.

Option de sécurisation de l'ordinateur

Lorsque des données sont protégées par l'option de sécurisation, vous pouvez désigner des ordinateurs spécifiques (votre poste personnel ou votre ordinateur domestique, par exemple) comme ordinateurs dignes de confiance, ce qui vous évite d'entrer un mot de passe à chaque connexion à votre clé mémoire. Cette opération est particulièrement pratique si, par exemple, vous utilisez souvent votre clé mémoire sur un poste de travail donné ou si vous la sauvegardez régulièrement sur votre ordinateur.

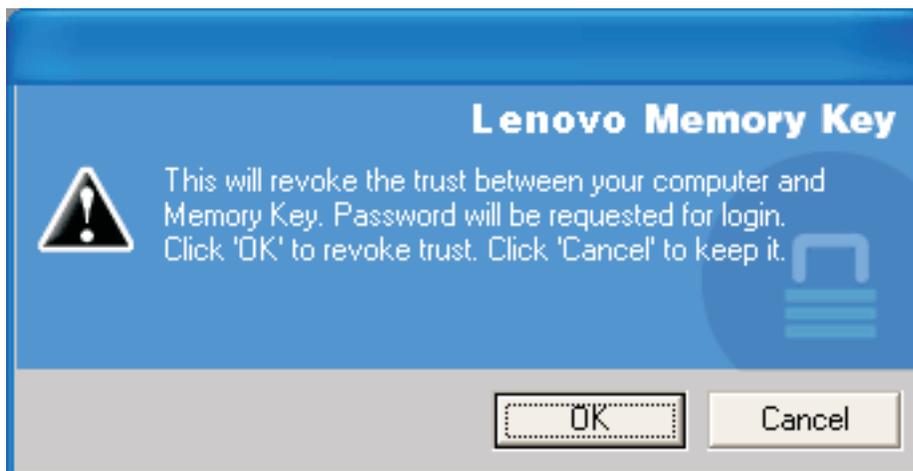
Pour désigner un poste de travail comme ordinateur digne de confiance, procédez comme suit :

1. Cochez la case **Trust this computer** dans la fenêtre KeyLock, puis connectez-vous en utilisant votre mot de passe, comme illustré ci-dessous.



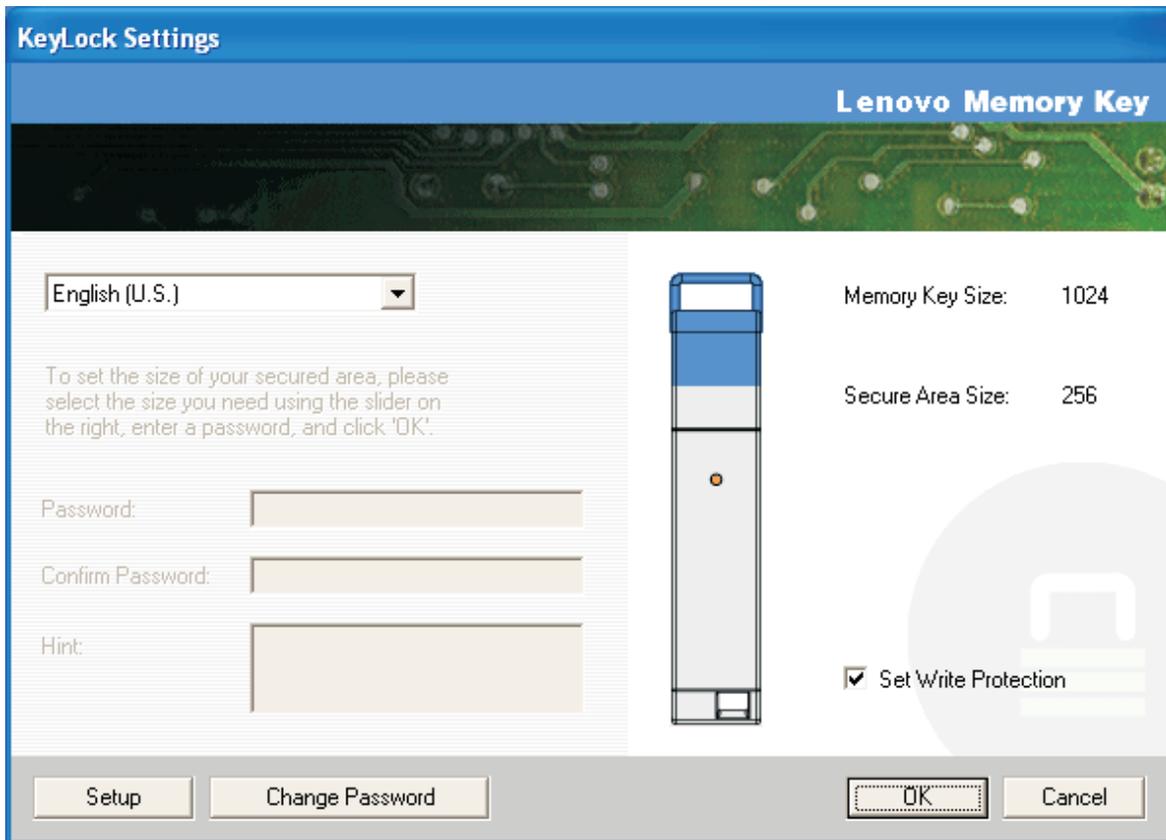
Une fois l'option de sécurisation activée, la fenêtre de connexion à KeyLock s'affiche à chaque insertion de votre clé mémoire sans que vous soyez obligé d'entrer votre mot de passe.

2. Pour désactiver l'option de sécurisation, décochez la case **Trust this computer** dans la fenêtre de connexion à KeyLock. Un message d'avertissement s'affiche, comme illustré ci-dessous.



Fonction de protection contre l'écriture

Pour protéger votre clé mémoire contre les virus ou la perte de données lors de sa connexion à un ordinateur dont la sécurité est douteuse, cochez la case de **Set Write Protection** de la fenêtre de configuration de KeyLock.



Chapitre 3. Zone sécurisée et hibernation/suspension du système

Il est recommandé de sauvegarder et fermer tous les fichiers que vous avez ouverts à partir de votre clé mémoire avant de suspendre ou de mettre votre système en hibernation.

Modification de la zone sécurisée

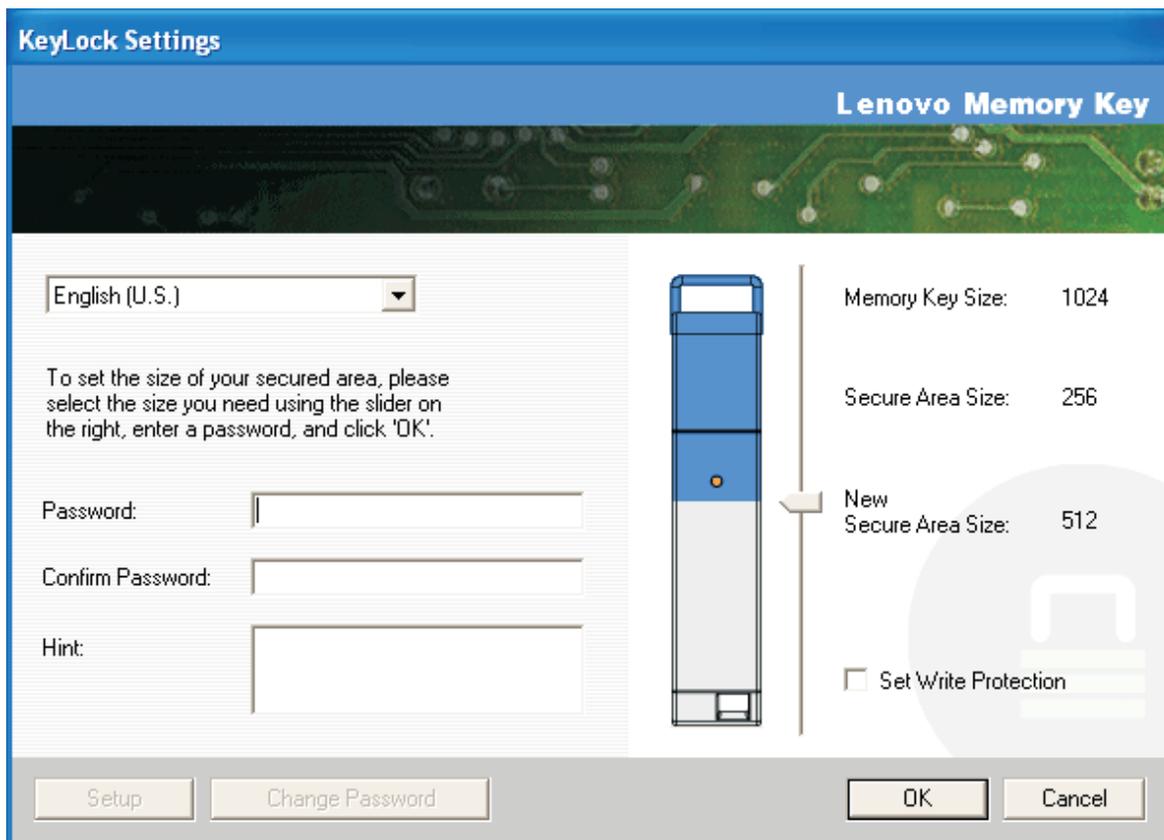
Avertissement : La modification de la taille de votre zone sécurisée requiert le formatage de votre clé mémoire, provoquant ainsi la perte de **TOUTES** les données, qu'elles soient sécurisées ou non.

Pour modifier votre zone sécurisée, procédez comme suit :

1. Cliquez sur **Setup** dans la fenêtre KeyLock Settings.
2. Tapez un **mot de passe** et confirmez-le en le tapant une seconde fois.
3. Tapez un **indice** en cas d'oubli de votre mot de passe.
4. Définissez la taille de votre zone sécurisée à l'aide la barre de défilement.
5. Cliquez sur **OK**.

Si vous voulez désactiver votre zone sécurisée et utiliser la totalité de l'espace de la clé mémoire pour la zone publique, procédez comme suit :

1. Suivez les étapes 1 à 3 ci-dessus.
2. Définissez la taille de votre zone sécurisée à l'aide la barre de défilement à 0 %.
3. Cliquez sur **OK** pour confirmer l'opération.



Foire aux questions (FAQ)

Q : Comment déterminer la version de KeyLock que j'utilise ?

R : Le moyen le plus simple consiste à cliquer à l'aide du bouton droit de la souris sur l'icône **KeyLock** sur votre clé mémoire, puis à cliquer sur **Propriétés** et **Versions**.

Q : Comment mettre à niveau KeyLock avec la version la plus récente ?

R : Téléchargez les fichiers d'installation à partir du site Web (<http://www.lenovo.com/support>). Lancez l'installation et sélectionnez "Upgrade the Keylock to latest version". Suivez ensuite les étapes décrites pour mettre à jour le logiciel.

Q : Puis-je modifier uniquement mon mot de passe KeyLock sans formater ma zone sécurisée ?

R : Oui. Utilisez le bouton Change Password de la fenêtre KeyLock Settings. Lorsque vous modifiez votre mot de passe sans utiliser le bouton Change Password, votre clé mémoire est formatée et TOUTES les données sont perdues.

Q : Comment passer de la zone publique à ma zone sécurisée et inversement ?

R : Lancez KeyLock à partir de votre bureau, clé mémoire ou barre de lancement rapide. Si une invite vous demande votre mot de passe, cela signifie que vous êtes dans la zone publique. Pour accéder à votre zone sécurisée, tapez votre **mot de passe** et cliquez sur **OK**. Si une fenêtre en incrustation vous invitant à confirmer votre sortie de la zone sécurisée s'affiche, cela signifie que vous travaillez dans votre zone sécurisée. Pour changer de zone, cliquez sur **OK**. Pour rester connecté à votre zone sécurisée, cliquez sur **Cancel**.

Q : Existe-t-il un autre moyen de formater à la fois les zones publique et sécurisée sur ma clé mémoire si le formatage KeyLock échoue ?

R : Oui. Utilisez l'utilitaire de formatage du système d'exploitation. Réinstallez ensuite KeyLock à partir du CD.

Chapitre 4. Utilisation de l'utilitaire d'amorçage de clé mémoire

L'utilitaire d'amorçage de clé mémoire vous permet de transformer votre clé mémoire en disque amorçable. Après avoir utilisé l'application et transformé votre clé mémoire en disque amorçable, vous pourrez amorcer des ordinateurs à partir de la clé.

Création d'une clé mémoire d'amorçage

Pour créer une clé mémoire d'amorçage, procédez comme suit :

1. Cliquez deux fois sur l'icône **Boot Application** sur votre CD. La fenêtre de l'application s'ouvre.
2. Insérez votre **clé mémoire**. Les propriétés du disque, telles que la capacité ou le système de fichiers, s'affichent dans les zones correspondantes de la fenêtre de l'application.
3. Pour créer un label de volume, tapez le **nom du label** dans la zone Volume label (11 caractères au maximum).
4. Pour lancer la création d'un disque d'amorçage, cliquez sur **Start**. Un message d'avertissement vous informe que tous vos fichiers vont être supprimés. Pour continuer, cliquez sur **OK**. Pour annuler le processus de formatage, cliquez sur **Cancel**.
5. Une fois que vous avez cliqué sur **Start**, un indicateur de progression s'affiche pour vous indiquer l'état du processus de formatage. Une fois le formatage terminé, un message s'affiche pour vous indiquer que le formatage a réussi.
6. Pour quitter le programme sans créer de disque d'amorçage, cliquez sur **Cancel**.

Remarque :

- a. La création d'un disque d'amorçage requiert le formatage de la clé mémoire. Cette opération supprime tous les fichiers qui se trouvent sur la clé.
- b. Si vous lancez le processus de formatage, vous ne pourrez pas l'interrompre avant la fin.
- c. NE retirez PAS la clé mémoire lors du formatage et assurez-vous que toutes les applications susceptibles d'utiliser la clé mémoire sont fermées.

Amorçage de l'ordinateur avec la clé mémoire Security

Pour amorcer votre ordinateur avec la clé mémoire Security, procédez comme suit :

1. Mettez votre système hors tension. Insérez la clé mémoire dans un emplacement USB disponible.
2. Mettez votre système sous tension et suivez les étapes décrites dans la documentation de votre ordinateur de bureau ou de votre portable pour accéder aux paramètres du BIOS. Localisez la section déterminant l'ordre d'amorçage ou de démarrage des disques sur votre ordinateur de bureau ou votre portable.
3. Modifiez l'ordre comme suit :
 - Unité de disquette existante (peut ne pas être applicable en fonction de la configuration de votre ordinateur de bureau ou de votre portable)
 - Unité de CD-ROM ATAPI ou unité de disque optique
 - Disque dur - Clé mémoire USB
 - Disque dur - unité(s) de disque dur principale(s) où se trouvent le système d'exploitation ou les fichiers de données
4. Sauvegardez les modifications apportées à vos paramètres et quittez le BIOS.
5. Redémarrez votre ordinateur. Il doit s'amorcer avec une invite DOS utilisant la clé mémoire.

Identification des incidents

- Création d'un disque d'amorçage sur une clé avec une zone sécurisée : Si vous avez déjà créé une zone sécurisée sur votre clé mémoire (à l'aide de l'application KeyLock), vous devez la supprimer avant de lancer l'application d'amorçage. Pour supprimer cette zone sécurisée, exécutez KeyLock et affectez à la zone sécurisée la valeur 0. Pour plus de détails, consultez le manuel KeyLock fourni sur le CD.
- Création d'un disque d'amorçage sur une clé protégée contre l'écriture : Si vous avez déjà protégé votre clé contre l'écriture (à l'aide de l'application MyKey), vous devez désactiver cette fonction avant de lancer l'application d'amorçage. Pour plus d'informations, reportez-vous au manuel MyKey situé sur le CD.

Maintenance et assistance

Les informations ci-après décrivent le support technique disponible pour votre produit, pendant la période de garantie ou pendant toute la durée de vie du produit. Pour plus de détails sur les dispositions de votre garantie, consultez la Garantie Lenovo.

Enregistrement de votre option

Enregistrez votre produit afin de recevoir les mises à jour de support et de service, et bénéficier de contenu et d'accessoires informatiques gratuits ou à prix réduit.

Rendez-vous à l'adresse <http://www.lenovo.com/register>.

Support technique en ligne

Un support technique en ligne est offert pendant toute la durée de vie du produit sur le site <http://www.lenovo.com/support>.

Pendant la période de garantie, vous bénéficiez d'une assistance pour le remplacement ou l'échange de composants défectueux. En outre, si votre option est installée sur un ordinateur Lenovo, vous pouvez bénéficier d'une maintenance sur site. Le support technique Lenovo peut vous aider à déterminer ce qui convient le mieux à votre situation.

Support technique téléphonique

Le support pour l'installation et la configuration offert par le centre de support (Customer Support Center) sera disponible pendant 90 jours, à partir du moment où vous faites l'acquisition de l'option. A l'issue de cette période, il sera annulé ou facturé, à la seule discrétion de Lenovo. Un support complémentaire est également proposé à un tarif minime.

Avant de contacter votre support technique interne Lenovo, munissez-vous des informations suivantes : nom et numéro de l'option, preuve d'achat, fabricant, modèle, numéro de série et manuel de l'ordinateur, formulation exacte des éventuels messages d'erreur, description de l'incident survenu et informations liées à la configuration matérielle et logicielle du système.

Votre interlocuteur vous demandera peut-être de reproduire l'incident au cours de l'appel.

Pour obtenir la liste des numéros de téléphone du support technique en ligne, rendez-vous sur le site <http://www.lenovo.com/support/phone>.

Garantie Lenovo

L505-0010-00 09/2006

La Garantie Lenovo s'applique uniquement aux produits matériels Lenovo que vous avez achetés pour votre propre usage et non pour la revente. Cette garantie peut parfois être désignée par l'expression "Déclaration de garantie" dans d'autres documents émis par Lenovo.

Etendue de cette garantie

Lenovo garantit que chaque produit matériel est exempt de défaut matériel ou de fabrication, en utilisation normale, pendant la période de garantie. La période de garantie du produit débute à la date de l'achat spécifiée sur la facture, sauf mention écrite de Lenovo. La période de garantie et le type de service de garantie s'appliquant à votre produit sont définis ci-dessous, dans la section intitulée "Garantie".

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE DONT BENEFICIE LE CLIENT. ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, AUQUEL CAS, L'EXCLUSION CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE. LA PORTEE DE CES GARANTIES SERA ALORS CELLE REQUISE PAR LA LOI ET LEUR DUREE SERA LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE. PASSEE CETTE PERIODE, AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUERA. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE DUREE DES GARANTIES IMPLICITES, AUQUEL CAS, LA LIMITATION DE DUREE CI-DESSUS NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Procédure d'obtention du service prévu par la Garantie

Si le produit ne fonctionne pas tel que le prévoit la garantie, pendant la période de garantie, prenez contact avec Lenovo ou un fournisseur de services agréé, pour obtenir le service prévu par la Garantie. Chacun de ces intervenants est appelé "Fournisseur de Services". Une liste de Fournisseurs de services et de leurs numéros de téléphone est disponible à l'adresse www.lenovo.com/support/phone.

Le service de garantie peut ne pas être disponible sur tous les sites et peut différer d'un site à un autre. Des frais peuvent être appliqués hors d'une zone de service normale d'un Fournisseur de services. Contactez un Fournisseur de services local pour obtenir des informations spécifiques à votre site.

Résolution d'incidents par votre Fournisseur de services

Lors d'une demande d'assistance, vous devez suivre les procédures d'identification et de résolution d'incident spécifiées.

Votre Fournisseur de services va tenter de diagnostiquer et de résoudre votre problème au téléphone ou via une assistance à distance. Votre Fournisseur de services peut vous demander de télécharger et d'installer des mises à jour logicielles spécifiques.

Certains incidents peuvent être résolus à l'aide d'une pièce de remplacement que vous installez vous-même (par exemple, clavier, souris, haut-parleur, mémoire, unité de disque dur ou réplicateur de ports), appelée unité remplaçable par l'utilisateur ou "CRU". Si tel est votre cas, votre Fournisseur de services vous envoie la CRU afin que vous l'installiez.

Si votre problème ne peut pas être résolu par téléphone ou à distance, à l'aide de l'application de mise à jour de logiciels ou d'une CRU, votre Fournisseur de services organisera une intervention conforme au type de service de garantie indiqué pour le produit, à la section intitulée "**Garantie**".

Si votre Fournisseur de services détermine qu'il n'est pas en mesure de réparer le produit, il le remplacera par un produit dont les fonctionnalités seront au moins équivalentes.

Si votre Fournisseur de services détermine qu'il ne peut ni réparer ni remplacer le produit, vous devrez renvoyer le produit au site d'achat ou à Lenovo et il vous sera remboursé.

Remplacement d'un produit ou d'une pièce

Lorsque le service de garantie implique le remplacement d'un produit ou d'une pièce, l'élément remplacé par votre Fournisseur de Services devient la propriété de Lenovo et l'élément de remplacement devient votre propriété. Tous les éléments retirés doivent être d'origine et ne doivent pas avoir été modifiés. L'élément de remplacement peut ne pas être neuf, mais il sera en bon état de marche et ses fonctions seront au moins équivalentes à celles de l'élément remplacé. L'élément de remplacement bénéficiera du statut de garantie de l'élément remplacé.

Avant que votre Fournisseur de Services ne remplace un produit ou une pièce, vous vous engagez à :

1. retirer tous les dispositifs et toutes les pièces, options, modifications et adjonctions, qui ne sont pas couverts par la garantie ;
2. vérifier que le produit n'est soumis à aucune disposition ou restriction légale qui en empêche le remplacement ;
3. obtenir du propriétaire une autorisation permettant à votre Fournisseur de Services d'intervenir sur un produit dont vous n'êtes pas propriétaire.

Vos autres obligations

Le cas échéant, avant l'intervention, vous vous engagez à :

1. suivre les procédures de demande de service indiquées par votre Fournisseur de Services ;
2. sauvegarder ou sécuriser tous les logiciels et toutes les données contenus dans le produit ;
3. indiquer à votre Fournisseur de Services toutes les clés ou tous les mots de passe système et lui fournir un accès suffisant, libre et sécurisé à vos installations, afin de lui permettre de remplir les obligations de la garantie ;
4. assurer que toutes les informations sur des individus identifiés ou identifiables ("Données personnelles") sont supprimées du produit ou que vous respectez les lois en vigueur concernant toutes les données personnelles que vous n'avez pas supprimées.

Utilisation des informations personnelles

Si vous bénéficiez d'une intervention dans le cadre de la présente garantie, Lenovo enregistre, utilise et traite les informations sur l'incident sous garantie ainsi que les informations de contact, y compris le nom, les numéros de téléphone, l'adresse postale et l'adresse électronique. Lenovo utilise ces informations pour effectuer l'intervention dans le cadre de la présente garantie et améliorer notre relation commerciale avec vous, par exemple pour mener des analyses internes de l'efficacité du service de garantie que nous vous fournissons. Nous pouvons être amenés à vous contacter pour savoir si vous êtes satisfait de notre service de garantie ou pour vous communiquer les rappels de produit ou des questions de sécurité. A ces fins, nous pouvons être amenés à transférer vos informations dans n'importe quel pays où nous intervenons et nous pouvons fournir ces informations à des entités agissant pour notre compte. Nous pouvons également avoir à les communiquer dans le cadre d'obligations légales.

Limitation de la garantie

Cette garantie ne couvre pas :

- le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur d'un produit ;
- la perte ou la détérioration des données ;
- les logiciels, qu'ils soient fournis avec le produit ou installés ultérieurement ;
- les pannes ou les détériorations résultant d'une utilisation incorrecte, d'un accident, d'une modification, d'une exploitation dans un environnement physique ou opérationnel inadapté, de catastrophes naturelles, de surtensions ou d'une maintenance inappropriée par vous-même ;
- tout produit tiers, y compris les produits que Lenovo peut se procurer et fournir avec ou intégrer à un produit Lenovo à votre demande ;
- tout support technique ou tout support d'une autre nature, telle que l'assistance sous forme de questions relatives à l'utilisation, à la configuration et à l'installation du produit.

Tout retrait, toute altération des étiquettes d'identification du produit ou des pièces entraîne l'annulation de la présente garantie.

Limitation de responsabilité

Lenovo est responsable des dommages subis par votre produit ou de la perte de celui-ci uniquement lorsqu'il se trouve 1) en la possession de votre Fournisseur de Services, ou 2) en transit, dans les cas où le Fournisseur de services est responsable du transport.

Ni Lenovo, ni votre Fournisseur de Services ne peut être tenu pour responsable des informations, y compris les informations confidentielles, personnelles ou dont vous êtes propriétaire, contenues dans un produit. Vous devez supprimer et/ou sauvegarder toutes les informations de ce type du produit avant l'intervention de garantie ou l'envoi du produit au Fournisseur de services.

Des circonstances peuvent survenir où, en raison d'une défaillance du fait de Lenovo ou de toute autre responsabilité, vous pouvez avoir droit à recouvrer des dommages de Lenovo. Dans ce cas, quels que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action engagée contre Lenovo (y compris rupture fondamentale, négligence, déclaration inexacte ou toute autre base contractuelle ou délictuelle), à l'exception et dans la limite de responsabilités qui ne peuvent être supprimées ou limitées par les lois en vigueur, Lenovo est responsable uniquement à hauteur du montant des dommages réels et directs subis par vous, pour un montant s'élevant au maximum au prix payé pour le produit. Cette limite ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) ni aux dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels la responsabilité de Lenovo est imposée par la loi.

Cette limitation de responsabilité s'applique également aux fournisseurs et revendeurs de Lenovo et à votre Fournisseur de Services. C'est le maximum pour lequel Lenovo, ses fournisseurs, ses revendeurs et votre Fournisseur de Services sont collectivement responsables.

LENOVO, SES FOURNISSEURS, SES REVENDEURS ET LES FOURNISSEURS DE SERVICES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SUIVANTS, ET CE, MEME S'ILS ONT ETE INFORMES DE LEUR POSSIBLE SURVENANCE : 1) TOUTE RECLAMATION OU ACTION DIRIGEE CONTRE VOUS PAR UN TIERS AU TITRE DE PERTES OU DE DOMMAGES ENCOURUS (AUTRES QUE CEUX MENTIONNES DANS LE PREMIER ARTICLE CI-DESSUS) ; 2) PERTE OU DETERIORATION DE DONNEES ; 3) DOMMAGES INDIRECTS OU SPECIAUX OU PREJUDICE ECONOMIQUE INDIRECT ; OU 4) PERTE DE BENEFICES, DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CLIENTELE OU D'ECONOMIES ESCOMPTEES. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE PREJUDICES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, AUQUEL CAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION QUI PRECEDE NE VOUS SERA PAS APPLICABLE.

Règlement des conflits

Si vous achetez le produit dans les pays suivants : **Cambodge, Indonésie, Philippines, Viêt Nam ou Sri Lanka**, les conflits liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Singapour et la présente garantie sera régie, interprétée et mise en oeuvre conformément à la législation de Singapour, quels que soient les conflits de lois. Si vous achetez le produit en **Inde**, les conflits liés à la présente garantie feront l'objet d'un arbitrage définitif à Bangalore, Inde. L'arbitrage à Singapour doit être effectué selon les règles d'arbitrage du Centre d'Arbitrage International de Singapour ("Règles SIAC") en vigueur à ce moment-là. L'arbitrage en Inde doit être effectué conformément à la législation indienne alors en vigueur. La sentence arbitrale sera définitive et liera les parties, sans possibilité d'appel. Elle sera sous forme écrite, et énoncera les faits et les conclusions de la loi. Toutes les procédures d'arbitrage doivent être menées en langue anglaise ; tous les documents présentés au cours de ces procédures doivent également être en anglais. La version en langue anglaise de la présente garantie prévaut sur toute autre version traduite, dans les procédures d'arbitrage.

Autres droits

LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES ET IL EST POSSIBLE QUE VOUS DETENIEZ D'AUTRES DROITS, DONT LA NATURE VARIE SELON LA LÉGISLATION QUI VOUS EST APPLICABLE. VOUS POUVEZ EGALEMENT DISPOSER D'AUTRES DROITS CONFORMEMENT A LA LOI OU DANS LE CADRE D'UN ACCORD ECRIT AVEC LENOVO. AUCUN ELEMENT DE LA PRESENTE GARANTIE N'AFPECTE LES DROITS LEGAUX, Y COMPRIS LES DROITS DES CONSOMMATEURS DANS LE CADRE DE LA LEGISLATION NATIONALE QUI REGIT LA VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION ET QUI NE PEUT ETRE NI SUPPRIMEE NI LIMITEE PAR CONTRAT.

Espace économique européen (EEE)

Les clients de l'EEE peuvent contacter Lenovo à l'adresse suivante : Lenovo Warranty & Service Quality Dept., PO Box 19547, Inverkip Road, Greenock, Scotland PA16 9WX. Le service prévu par la présente garantie pour les produits matériels Lenovo achetés dans les pays de l'EEE peut être obtenu dans tout pays de l'EEE où le produit a été annoncé et commercialisé par Lenovo.

La présente garantie Lenovo est disponible en d'autres langues à l'adresse www.lenovo.com/warranty.

Garantie

Produit ou type de machine	Pays ou Région d'acquisition	Période de garantie	Type de service prévu par la garantie
Clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo	Monde	1 an	1, 4

Si nécessaire, votre Fournisseur de services fournit un service de réparation ou de remplacement en fonction du type de service de garantie spécifié pour votre produit et le service disponible. La planification de l'intervention sera fonction de l'heure de votre appel, de la disponibilité des pièces et d'autres facteurs.

Une période de garantie d'un (1) an pour les pièces et d'un (1) an pour la main-d'oeuvre signifie que Lenovo fournit le service prévu par la garantie pendant la première année de la période de garantie (ou une période plus longue selon la loi).

Types de services prévus par la garantie

1. Service d'unité remplaçable par l'utilisateur ("CRU")

Votre Fournisseur de services vous envoie les CRU afin que vous les installiez. La plupart des CRU sont faciles à installer mais certaines peuvent nécessiter des compétences techniques et des outils. Les informations sur les CRU et les instructions de remplacement sont fournies avec le produit et sont disponibles auprès de Lenovo à tout moment sur simple demande. Vous pouvez demander qu'un Fournisseur de services installe des CRU, dans le cadre de l'un des autres types de service de garantie prévus pour votre produit. L'installation des CRU externes (telles que souris, claviers ou écrans) relève de votre responsabilité. Lenovo précise dans les éléments fournis avec une CRU de remplacement si la CRU défectueuse doit lui être renvoyée. Lorsque le retour de l'unité défectueuse est requis, 1) des instructions de retour, une étiquette de renvoi prépayée et un conteneur sont fournis avec la CRU de remplacement, et 2) la CRU de remplacement peut vous être facturée si votre Fournisseur de services ne reçoit pas la CRU défectueuse dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de l'unité de remplacement.

2. Intervention sur site

Votre Fournisseur de services doit réparer ou remplacer le produit sur votre site. Vous devez mettre à disposition une zone de travail appropriée permettant le démontage et le remontage du produit Lenovo. Pour certains produits nécessitant des réparations spécifiques, votre Fournisseur de services peut être amené à envoyer le produit à un centre de maintenance désigné.

3. Service de collecte ou de dépôt

Votre produit sera réparé ou remplacé dans un centre de maintenance désigné, le transport étant organisé par votre Fournisseur de services. Vous êtes responsable de la déconnexion du produit. Un conteneur d'expédition vous sera fourni afin que vous puissiez renvoyer le produit au centre de maintenance désigné. Un transporteur collectera votre produit et le livrera au centre de maintenance désigné. A la suite de la réparation ou du remplacement du produit, le centre de maintenance organisera la livraison en retour à votre site.

4. Service de livraison ou d'expédition par le client

Votre produit sera réparé ou remplacé dans un centre de maintenance désigné, le transport étant organisé par vous-même. Vous êtes responsable de la livraison ou de l'envoi par la poste, comme indiqué par votre Fournisseur de services, (prépayé sauf indication contraire), du produit correctement emballé, à un site désigné. Une fois que le produit aura été réparé ou remplacé, il sera à votre disposition pour retrait. En cas de non retrait du produit, votre Fournisseur de services peut être amené à disposer du produit de la manière qu'il estime la plus appropriée. Pour le service postal, le produit vous sera renvoyé aux frais de Lenovo, sauf indication contraire du Fournisseur de services.

Annexe à la Garantie pour le Mexique

La présente annexe est considérée comme faisant partie intégrante de la garantie Lenovo et sera effective uniquement et exclusivement pour les produits distribués et commercialisés sur le Territoire des Etats-Unis du Mexique. En cas de contradiction entre les documents, les dispositions de la présente annexe prévaudront.

Tous les logiciels préchargés sur le matériel auront uniquement une garantie de trente (30) jours pour les incidents d'installation à compter de la date d'achat. Lenovo ne pourra être tenue responsable pour les informations de ces logiciels, ni pour tout logiciel supplémentaire installé par vous-même ou installé après l'achat du produit.

Les services non couverts par la garantie seront facturés à l'utilisateur final, avant autorisation.

Si une réparation couverte par la garantie est requise, appelez le centre de support au 001-866-434-2080, qui vous dirigera vers le centre de maintenance agréé le plus proche. S'il n'existe aucun centre de maintenance agréé dans votre ville, votre zone d'implantation, ni dans un rayon de 70 kilomètres autour de votre ville ou de votre zone d'implantation, la garantie inclut tous les frais de livraison raisonnables liés au transport du produit jusqu'à notre centre de maintenance agréé le plus proche. Veuillez appeler le centre de maintenance agréé le plus proche pour obtenir les approbations et les informations nécessaires concernant l'expédition du produit et l'adresse d'expédition.

Pour obtenir la liste des centres de maintenance agréés, visitez le site suivant :

<http://www.lenovo.com/mx/es/servicios>

Fabriqué par :

SCI Systems de México, S.A. de C.V.
Av. De la Solidaridad Iberoamericana No. 7020
Col. Club de Golf Atlas
El Salto, Jalisco, México
C.P. 45680,
Tél : 01-800-3676900

Commercialisé par :

Lenovo de México, Comercialización y
Servicios, S. A. de C. V.
Alfonso Nápoles Gándara No 3111
Parque Corporativo de Peña Blanca
Delegación Álvaro Obregón
México, D.F., México
C.P. 01210,
Tél : 01-800-00-325-00

Remarques

Le présent document peut contenir des informations ou des références concernant certains produits, logiciels ou services Lenovo non annoncés dans ce pays. Pour plus de détails, référez-vous aux documents d'annonce disponibles dans votre pays, ou adressez-vous à votre partenaire commercial Lenovo. Toute référence à un produit, logiciel ou service Lenovo n'implique pas que seul ce produit, logiciel ou service puisse être utilisé. Tout autre élément fonctionnellement équivalent peut être utilisé, s'il n'enfreint aucun droit de Lenovo. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer et de vérifier lui-même les installations et applications réalisées avec des produits, logiciels ou services non expressément référencés par Lenovo.

Lenovo peut détenir des brevets ou des demandes de brevet couvrant les produits mentionnés dans le présent document. La remise de ce document ne vous donne aucun droit de licence sur ces brevets ou demandes de brevet. Si vous désirez recevoir des informations concernant l'acquisition de licences, veuillez en faire la demande par écrit à l'adresse suivante :

*Lenovo (United States), Inc.
1009 Think Place - Building One
Morrisville, NC 27560
Etats-Unis
Attention: Lenovo Director of Licensing*

LE PRESENT DOCUMENT EST LIVRE EN L'ETAT. LENOVO DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVE AUX INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES GARANTIES DE NON-CONTREFACON ET D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites, auquel cas l'exclusion ci-dessus ne vous sera pas applicable.

Le présent document peut contenir des inexactitudes ou des coquilles. Il est mis à jour périodiquement. Chaque nouvelle édition inclut les mises à jour. Lenovo peut modifier sans préavis les produits et logiciels décrits dans ce document.

Les produits décrits dans ce document ne sont pas conçus pour être implantés ou utilisés dans un environnement où un dysfonctionnement pourrait entraîner des dommages corporels ou le décès de personnes. Les informations contenues dans ce document n'affectent ni ne modifient les garanties ou les spécifications des produits Lenovo. Rien dans ce document ne doit être considéré comme une licence ou une garantie explicite ou implicite en matière de droits de propriété intellectuelle de Lenovo ou de tiers. Toutes les informations contenues dans ce document ont été obtenues dans des environnements spécifiques et sont présentées en tant qu'illustration. Les résultats peuvent varier selon l'environnement d'exploitation utilisé.

Lenovo pourra utiliser ou diffuser, de toute manière qu'elle jugera appropriée et sans aucune obligation de sa part, tout ou partie des informations qui lui seront fournies.

Les références à des sites Web non Lenovo sont fournies à titre d'information uniquement et n'impliquent en aucun cas une adhésion aux données qu'ils contiennent. Les éléments figurant sur ces sites Web ne font pas partie des éléments du présent produit Lenovo et l'utilisation de ces sites relève de votre seule responsabilité.

Les données de performance indiquées dans ce document ont été déterminées dans un environnement contrôlé. Par conséquent, les résultats peuvent varier de manière significative selon l'environnement d'exploitation utilisé. Certaines mesures évaluées sur des systèmes en cours de développement ne sont

pas garanties sur tous les systèmes disponibles. En outre, elles peuvent résulter d'extrapolations. Les résultats peuvent donc varier. Il incombe aux utilisateurs de ce document de vérifier si ces données sont applicables à leur environnement d'exploitation.

Directive ROHS pour la Chine

Lenovo 电脑选件	有毒有害物质或元素						China ROHS 标识
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr(VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)	
USB 存储设备	X	O	O	O	O	O	
<p>O: 表示该有毒有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在 SJ/T 11363-2006 标准规定的限量要求以下。 X: 表示该有毒有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出 SJ/T 11363-2006 标准规定的限量要求。 对于销往欧盟的产品, 标有“X”的项目均符合欧盟指令 2002/95/EC 豁免条款。</p> <p> 在中华人民共和国境内销售的电子信息产品上将印有“环保使用期”(EUP)符号。圆圈中的数字代表产品的正常环保使用年限。</p>							

Informations sur le recyclage

Lenovo encourage les propriétaires de matériel informatique (IT) à recycler leur matériel dès lors que celui-ci n'est plus utilisé. Lenovo propose une gamme de programmes et services concernant le recyclage du matériel informatique. Des informations relatives à ces offres de recyclage sont disponibles sur le site Internet de Lenovo à l'adresse <http://www.pc.ibm.com/ww/lenovo/about/environment/>.

環境配慮に関して

本機器またはモニターの回収リサイクルについて

企業のお客様が、本機器が使用済みとなり廃棄される場合は、資源有効利用促進法の規定により、産業廃棄物として、地域を管轄する県知事あるいは、政令市長の許可を持った産業廃棄物処理業者に適正処理を委託する必要があります。また、弊社では資源有効利用促進法に基づき使用済みパソコンの回収および再利用・再資源化を行う「PC回収リサイクル・サービス」を提供しています。詳細は、<http://www.ibm.com/jp/pc/service/recycle/pcrecycle/> をご参照ください。

また、同法により、家庭で使用済みとなったパソコンのメーカー等による回収再資源化が2003年10月1日よりスタートしました。詳細は、<http://www.ibm.com/jp/pc/service/recycle/pcrecycle/> をご参照ください。

重金属を含む内部部品の廃棄処理について

本機器のプリント基板等には微量の重金属（鉛など）が使用されています。使用後は適切な処理を行うため、上記「本機器またはモニターの回収リサイクルについて」に従って廃棄してください。

Marques

Les termes qui suivent sont des marques de Lenovo aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays :

- Lenovo
- Logo Lenovo

IBM est une marque d'International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays, utilisée sous licence.

Microsoft, Windows et Vista sont des marques de Microsoft Corporation aux Etats-Unis et/ou dans certains autres pays.

Les autres noms de sociétés, de produits et de services peuvent appartenir à des tiers.

Bruits radioélectriques

Les informations qui suivent concernent la clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo.

Déclaration de conformité de la Federal Communications Commission (FCC)

Clé mémoire USB 2.0 Security Lenovo - 41U5118, 41U5119, 41U5120, 41U5121, 41U5122, 41U5123, 41U5124, 41U5125, 41U5126, 41U4977, 41U4948

Cet appareil respecte les limites des caractéristiques d'immunité des appareils numériques définies par la classe B, conformément au chapitre 15 de la réglementation de la FCC. La conformité aux spécifications de la classe B offre une garantie acceptable contre les perturbations électromagnétiques dans les zones résidentielles. Ce matériel génère, utilise et peut émettre de l'énergie radiofréquence. Il risque de parasiter les communications radio s'il n'est pas installé conformément aux instructions du constructeur. Toutefois, il n'est pas garanti que des perturbations n'interviendront pas pour une installation particulière. Si cet appareil provoque des perturbations gênantes dans les communications radio ou télévision, mettez-le hors tension puis sous tension pour vous en assurer. L'utilisateur peut tenter de remédier à cet incident en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Eloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil sur une prise différente de celle du récepteur, sur un circuit distinct.
- Prendre contact avec un distributeur agréé ou un technicien de maintenance pour obtenir de l'aide.

Lenovo ne peut pas être tenue pour responsable du brouillage des réceptions radio ou télévision résultant de l'utilisation de câbles ou connecteurs inadaptés ou de modifications non autorisées apportées à cet appareil. Toute modification non autorisée pourra annuler le droit d'utilisation de cet appareil.

Cet appareil est conforme aux restrictions définies dans le chapitre 15 de la réglementation de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) il ne peut pas causer de perturbations électromagnétiques gênantes et (2) il doit accepter toutes les perturbations reçues, y compris celles susceptibles d'occasionner un fonctionnement indésirable.

Partie compétente :

Lenovo (United States) Incorporated
1009 Think Place - Building One
Morrisville, NC 27560
Téléphone : 919-294-5900



Avis de conformité à la réglementation d'Industrie Canada pour la classe B

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Avis de conformité à la directive UE-CEM (2004/108/CE) EN 55022 pour la classe B

Deutschsprachiger EU Hinweis:

Hinweis für Geräte der Klasse B EU-Richtlinie zur Elektromagnetischen Verträglichkeit Dieses Produkt entspricht den Schutzanforderungen der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) zur Angleichung der Rechtsvorschriften über die elektromagnetische Verträglichkeit in den EU-Mitgliedsstaaten und hält die Grenzwerte der EN 55022 Klasse B ein.

Um dieses sicherzustellen, sind die Geräte wie in den Handbüchern beschrieben zu installieren und zu betreiben. Des Weiteren dürfen auch nur von der Lenovo empfohlene Kabel angeschlossen werden. Lenovo übernimmt keine Verantwortung für die Einhaltung der Schutzanforderungen, wenn das Produkt ohne Zustimmung der Lenovo verändert bzw. wenn Erweiterungskomponenten von Fremdherstellern ohne Empfehlung der Lenovo gesteckt/eingebaut werden.

Deutschland:

Einhaltung des Gesetzes über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln Dieses Produkt entspricht dem "Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln" EMVG (früher "Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten"). Dies ist die Umsetzung der EU-Richtlinie 2004/108/EG (früher 89/336/EWG) in der Bundesrepublik Deutschland.

Zulassungsbescheinigung laut dem Deutschen Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Betriebsmitteln, EMVG vom 20. Juli 2007 (früher Gesetz über die elektromagnetische Verträglichkeit von Geräten), bzw. der EMV EG Richtlinie 2004/108/EC (früher 89/336/EWG), für Geräte der Klasse B.

Dieses Gerät ist berechtigt, in Übereinstimmung mit dem Deutschen EMVG das EG-Konformitätszeichen - CE - zu führen. Verantwortlich für die Konformitätserklärung nach Paragraf 5 des EMVG ist die Lenovo (Deutschland) GmbH, Gropiusplatz 10, D-70563 Stuttgart.

Informationen in Hinsicht EMVG Paragraf 4 Abs. (1) 4:

Das Gerät erfüllt die Schutzanforderungen nach EN 55024 und EN 55022 Klasse B.

Directive de l'Union européenne relative à la conformité électromagnétique

Le présent produit satisfait aux exigences de protection énoncées dans la directive 2004/108/CE du Conseil concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la compatibilité électromagnétique. Lenovo décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette directive résultant d'une modification non recommandée du produit, y compris l'installation de cartes en option non Lenovo.

Ce produit respecte les limites des caractéristiques d'immunité des appareils de traitement de l'information définies par la classe B de la norme européenne EN 55022 (CISPR 22). La conformité aux spécifications de la classe B offre une garantie acceptable contre les perturbations avec les appareils de communication agréés, dans les zones résidentielles.

Unión Europea - Normativa EMC

Este producto satisface los requisitos de protección del Consejo de la UE, Directiva 2004/108/EC en lo que a la legislación de los Estados Miembros sobre compatibilidad electromagnética se refiere.

Lenovo no puede aceptar responsabilidad alguna si este producto deja de satisfacer dichos requisitos de protección como resultado de una modificación no recomendada del producto, incluyendo el ajuste de tarjetas de opción que no sean Lenovo.

Este producto ha sido probado y satisface los límites para Equipos Informáticos Clase B de conformidad con el Estándar Europeo EN 55022. Los límites para los equipos de Clase B se han establecido para entornos residenciales típicos a fin de proporcionar una protección razonable contra las interferencias con dispositivos de comunicación licenciados.

Unione Europea - Direttiva EMC (Conformidad elettromagnética)

Questo prodotto è conforme alle normative di protezione ai sensi della Direttiva del Consiglio dell'Unione Europea 2004/108/EC sull'armonizzazione legislativa degli stati membri in materia di compatibilità elettromagnetica.

Lenovo non accetta responsabilità alcuna per la mancata conformità alle normative di protezione dovuta a modifiche non consigliate al prodotto, compresa l'installazione di schede e componenti di marca diversa da Lenovo.

Le prove effettuate sul presente prodotto hanno accertato che esso rientra nei limiti stabiliti per le apparecchiature di informatica Classe B ai sensi della Norma Europea EN 55022. I limiti delle apparecchiature della Classe B sono stati stabiliti al fine di fornire ragionevole protezione da interferenze mediante dispositivi di comunicazione in concessione in ambienti residenziali tipici.

Corée - Avis de conformité pour la classe B

이 기기는 가정용으로 전자파 적합등록을 한 기기로서

주거지역에서는 물론 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

Japon - Avis de conformité VCCI pour la classe B

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会（VCCI）の基準に基づくクラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。
取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

Taiwan - Informations de maintenance pour les produits Lenovo

台灣 Lenovo 產品服務資訊如下：
荷蘭商思惟個人電腦產品股份有限公司台灣分公司
台北市信義區信義路五段七號十九樓之一
服務電話: 0800-000-700

lenovo

Référence : 41U5128

(1P) P/N: 41U5128

